



**MOINS  
DE CUIVRE  
PLUS  
D'EFFICACITÉ**

**CERTIS**  
Growing Together

**KOCIDE® OPTI**  
Optimisez vos performances



[certiseurope.fr](http://certiseurope.fr)

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.  
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

# KOCIDE® OPTI

Une formulation brevetée permettant au cuivre de s'exprimer de façon optimale



## Meilleure efficacité à faible dose

Biodisponibilité des ions cupriques  $Cu^{2+}$  optimisée.  
Dose dès 1,5 kg/ha (450 g Cu métal/ha).



## Équilibre entre biodisponibilité immédiate et persistance

Bon équilibre entre petites particules (0.4 – 0.6  $\mu m$ ) entraînant l'action de choc et particules de taille moyenne (> 2  $\mu m$ ) favorisant la persistance.



## Bonne résistance au lessivage

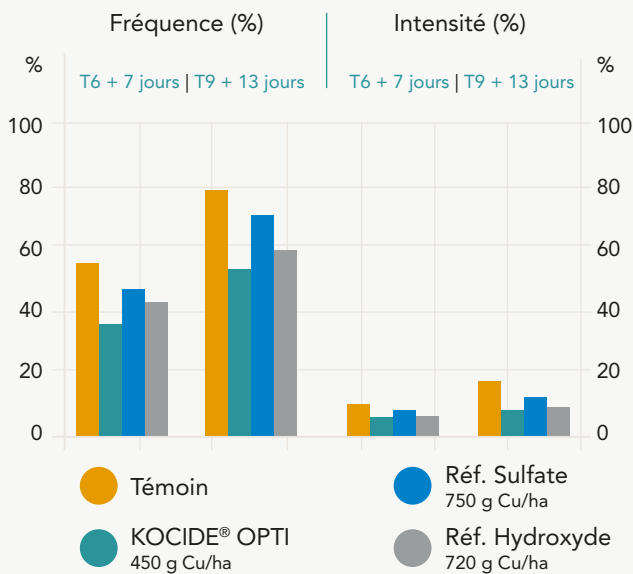
Meilleure rétention des ions cupriques grâce à la création d'un film à la surface du végétal entre les co-formulants et les petites particules.

## Biodisponibilité

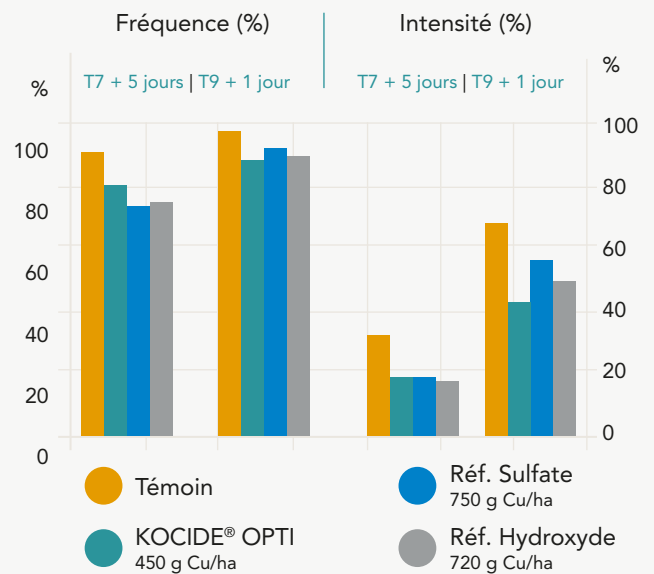
- Indice quantifiant la quantité d'ions  $Cu^{2+}$  issus de sels de cuivre, forme responsable du contrôle des maladies fongiques.
- Elle dépend de la taille de particule, de la configuration des cristaux et de la formulation du produit.
- Kocide® Opti présente un indice plus de 10 fois supérieur à la référence hydroxyde.

## EFFICACITÉ MILDIOU EN VIGNE

### NOTATION SUR FEUILLES



### NOTATION SUR GRAPPES



## OPTIMISATION DES DOSAGES

Dose préconisée	DAR	DRE	ZNT Aquatique
Entre 1,5 kg et 2,5 kg/ha	21 j	24 h	20 m



11/2018 - Kocide® Opti - AMM 2090170 - cuivre de l'hydroxyde de cuivre 300 g/kg (30 % p/p). Attention - H302 : Nocif en cas d'ingestion. H319 : Provoque une sévère irritation des yeux. H332 : Nocif par inhalation. H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques. H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. P261 : Éviter de respirer les poussières et brouillards de pulvérisation. P270 : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P280 : Porter des gants, un vêtement de protection et un équipement de protection des yeux et du visage. P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P312 : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. P337+P313 : Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin. P391 : Recueillir le produit répandu. P501 : Éliminer le contenu et le récipient comme un déchet dangereux conformément à la réglementation en vigueur. \* Marque déposée Kocide LLC. Homologation Spiess-Urania Chemicals GmbH, Frankenstrasse 18 b, 20097 Hamburg, Allemagne. Distribué par CERTIS Europe BV, 5 rue Galilée, 78280 Guyancourt - Tél. : 01.34.91.90.00 - Fax : 01.30.43.76.55. N° d'agrément : IF01808 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecoagro>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou [www.phytodata.com](http://www.phytodata.com). \* Utilisable en agriculture biologique conformément au règlement (CE) n°834/2007.